

6<sup>e</sup> objet : Axes prioritaires du projet de Ville – Approbation. Cabinet du Bourgmestre

Mme MERCIER, Conseillère : Je reviens sur la valorisation du patrimoine immatériel de l'humanité. A 15 jours de la Ducasse, je me dis qu'il serait intéressant de rappeler aux montois que les représentants de l'UNESCO seront dans nos murs le Dimanche de la Trinité. Il me paraît urgent, peut-être qu'un certain nombre le savent mais il me paraît urgent de rappeler au grand public ce projet magnifique, vraiment, de notre Ville.  
Merci.

M. VISEUR, Conseiller : Donc, ce point avait été non pas reporté, mais le vote de ce point avait été reporté deux fois à notre demande et cela n'aura pas été en vain, puisque nous allons pouvoir cette fois le voter positivement puisque, à la suite des discussions et des réunions, notamment une réunion des chefs de groupe, les amendements que nous avons déposés et qui n'avaient pas été pris en compte au Conseil du mois précédent, ont cette fois-ci tous étaient adoptés. Je me demande d'ailleurs si on les avait bien examinés la fois d'avant parce que, pour qu'ils soient tous adoptés maintenant et aucun la fois d'avant, c'est quand même assez particulier. Quoiqu'il en soit, nous, on se réjouit d'une part que l'idée de Mons Capitale du Hainaut, cette fois-ci est mise en tête des axes, ce qui veut dire que c'est globalement et non pas simplement comme on avait essayé de le faire Capitale du Folklore Hennuyer, donc, maintenant, le projet a l'ambition de faire de Mons la Capitale du Hainaut d'une part et, d'autre part, tous les amendements qui tournaient autour de qualité de la vie, plaisir de vivre à Mons, lutte contre les nuisances, etc, ont été intégrés au texte, donc, cette fois, nous allons pouvoir voter oui et je m'en réjouis parce que sur un projet comme celui-là, sur un projet de ville, cela nous aurait ennuyé de ne pas pouvoir suivre mais maintenant que nos amendements sont acceptés, nous allons pouvoir effectivement voter positivement.

M. HAMAIDE, Conseiller : Oui, M. le Président, je voudrais quand même dire que le texte et je ne vais pas revenir dessus, est le résultat d'un compromis, il n'est pas parfait, loin de là, et que c'est au stade des objectifs et des actions qu'on se définira concrètement mais que c'est toujours le souci de l'emploi, du chômage, donc de l'économie qui est absolument prioritaire.

M. R. BIEFNOT, Echevin : Merci, d'autres interventions? Simplement, le commentaire par rapport à ce que M. VISEUR disait. Je pense que cela a été l'objectif poursuivi par le Collège et par, singulièrement, le Bourgmestre qui était effectivement de mettre des

gens autour de la table et pour ce dossier justement, de pouvoir tout tenter pour permettre une unanimité, ce dont, à titre personnel, je vous remercie d'y adhérer.

ADOPTE à l'unanimité – 8<sup>e</sup> annexe